

La SEA 35

Recherche pour son Pôle Précarité Insertion

Un(e) Maître(sse) de maison (h/f)

En CDD à temps partiel (0,70 ETP)

Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice du Pôle Précarité Insertion (PPI) et par délégation, du responsable de service, le(a) maître(sse) de maison est chargé(e) de la mise en œuvre du projet du Pôle pour tous les aspects qui relèvent de sa compétence. Son action repose sur des objectifs généraux définis notamment dans le cadre du **dispositif d'Accueil de Nuit (ADN) MAYA, à destination de femmes seules et femmes avec enfants**. Le dispositif MAYA est ouvert 365 jours pour une capacité d'accueil de 40 places. Dans le cadre des mesures liées à l'épidémie de Covid-19, le dispositif a été élargi pour permettre un accueil continu (24/7).

MISSIONS,

La maître(sse) de maison :

- Participe avec le travailleur social à l'accueil des personnes (adultes, enfants) et à l'animation des temps collectifs,
- Anime la préparation des collations du soir, le service et le nettoyage de la cuisine collective, les soirs,
- S'occupe de la blanchisserie de l'Accueil de nuit (suivi et inventaire),
- Assure la gestion des produits d'entretien, des livraisons Banque Alimentaire, de certains achats...

COMPETENCES NECESSAIRES,

- Maîtrise des techniques de nettoyage et d'hygiène,
- Gestion du petit matériel et produits d'entretien,
- Capacité à gérer le changement des draps et du linge ainsi que l'inventaire,
- Capacité à préparer, servir les repas à des usagers en collectivité,
- Capacité à assurer l'entretien de la cuisine collective après le dîner,
- Capacité à réaliser des devis, des achats en fonction des demandes de l'équipe de direction.

SAVOIRS FAIRE

- Organisation et autonomie,
- Réactivité et disponibilité,
- Résistance physique,
- Capacités relationnelles,
- Capacité à mobiliser les personnes dans une optique de « faire avec... » et non « faire pour... »,
- Capacité de travail en équipe et en partenariat,
- Capacité à retransmettre toute information reçue au responsable de service et/ou aux travailleurs sociaux.

FORMATION ET EXPERIENCE

- Maître(sse) de maison (diplôme ou formation dans ce domaine souhaitée),
- Permis B exigé (nombreux déplacements à prévoir avec un véhicule de service),
- Expérience professionnelle dans ce domaine appréciée,
- La pratique de l'anglais et/ou d'autres langues étrangères serait un atout supplémentaire.

CDD de 3 mois. Temps partiel (0,70 ETP) à compter **du 4 janvier 2021 et jusqu'au 31 mars 2021**. Horaires de travail quotidien, en journée (14h à 21h, horaires indicatifs) les week-ends et jours fériés. Poste basé à Rennes. Conditions selon CCN 66.

Entretien de recrutement à partir du 17 décembre 2020

Merci de transmettre votre candidature (CV, lettre de motivation) **le 11 décembre 2020 au plus tard, par mail, à la directrice du Pôle Précarité Insertion : pole.precarite-insertion@sea35.org**